

Centre de la petite enfance St-Mary



***PROTOCOLE SUR LES ALLERGIES ET LES
INTOLÉRANCES***

*Révisé
Décembre 2005
Mai 2012*

Protocole sur les allergies et les intolérances

Le CPE St-Mary fait tout son possible pour offrir un environnement sécuritaire et chaleureux à tous les enfants. Nous avons, au CPE, des enfants qui souffrent d'allergies et d'intolérances. Notre objectif est de voir aux besoins des enfants souffrant d'allergies, d'intolérances (associées au système digestif – peuvent causer un inconfort mais ne mettent pas la vie en danger) et d'atopie (prédisposition héréditaire à développer une allergie).

Les arachides, les noix, le poisson, les fruits de mer, les oeufs, le lait, le blé, le soya et le sésame figurent parmi les aliments les plus susceptibles de causer des réactions allergiques. Chez les personnes allergiques, l'ingestion des allergènes présents dans ces aliments ou l'exposition à ces allergènes peuvent causer les symptômes suivants :

- **Urticaire** – plaques rouges en relief accompagnées de démangeaisons
- **Prurit** – de la bouche, des lèvres, de la langue ou du palais
- **Enflure** – oedème de la peau ou des muqueuses (lèvres, bouche, gorge)
- **Rhinite** – congestion nasale avec nez qui coule
- **Asthme** – toux, essoufflement
- **Difficulté à avaler**
- **Conjonctivite** – yeux rouges et oedème
- **Symptômes digestifs** – nausée, crampes abdominales, vomissements, diarrhée
- **Évanouissements** – perte de conscience, chute de la tension artérielle
- **Difficulté à respirer, sifflement**

❖ L'exposition aux allergènes peut mettre la vie en danger

Le présent protocole a été préparé pour aider les parents à s'adapter aux restrictions liées à la fréquentation d'un CPE « sensible aux allergies et aux intolérances ».

Le but du protocole n'est pas de compliquer les choses, mais plutôt d'assurer la bonne santé et le bien-être de tous les enfants qui fréquentent notre CPE. Nous comptons sur la collaboration de chaque famille pour respecter les consignes établies et faire en sorte que les aliments pouvant causer des allergies ou des intolérances ne soient pas apportés au CPE. **Il faut réaliser que les mesures que nous prenons réduiront les risques d'exposition accidentelle mais ne les élimineront pas totalement.**

Nous comprenons que le protocole peut causer certains inconvénients. C'est pourquoi nous aimerions, au nom de tous les enfants ayant des allergies et des intolérances, vous exprimer toute notre gratitude.

Identification de l'enfant ayant une allergie ou une intolérance

- Il incombe aux parents d'un enfant ayant une allergie ou une intolérance de rencontrer le personnel administratif pour discuter des allergies ou des intolérances de l'enfant, conformément au protocole sur la santé. Tous les enfants souffrant d'une allergie doivent avoir un protocole de traitement individuel établi par leur médecin. Le CPE ne peut assumer la responsabilité du traitement s'il n'y a pas de protocole mis en place.
- Tous les membres du personnel seront alors informés de la situation de l'enfant en ce qui concerne son allergie ou son intolérance.
- Il est recommandé que l'enfant allergique porte un bracelet Medic Alert indiquant les allergies dont il souffre.
- Une photographie et une description des allergies ou des intolérances de chaque enfant et le protocole de traitement seront conservés dans la classe de l'enfant et au bureau. S'il y a lieu, la date d'expiration de l'auto-injecteur de l'enfant sera indiquée dans le dossier. Nous devons obtenir l'autorisation des parents pour inscrire cette information.
- L'affiche d'alerte d'anaphylaxie doit être placée dans un endroit visible.

Formation

- Tous les ans, il y aura une session de formation et de sensibilisation pour le personnel, incluant une démonstration de l'utilisation de l'auto-injecteur.
- Pour se rafraîchir la mémoire de façon périodique, les professeurs pourront s'exercer à utiliser l'auto-injecteur durant les réunions du personnel.
- Nous dirons aux professeurs remplaçants de passer en revue les affiches d'alerte d'anaphylaxie pour les enfants de leur classe et de revoir le protocole d'urgence avec un membre du personnel régulier.

Règlements

- Si les parents d'un enfant ayant des allergies ou des intolérances décident de fournir leurs propres repas à l'enfant, nous leur rembourserons le coût des repas. Les aliments doivent être dans leur emballage d'origine non ouvert. L'étiquette comportant la liste des ingrédients doit être intacte. Les aliments ne doivent pas contenir d'arachides ou de noix.
- Nous servirons les repas et collations des enfants qui souffrent d'allergies ou d'intolérances dans des plats, des tasses et avec des ustensiles de couleurs différentes du reste du groupe.
- Les chariots et plateaux contenant des aliments doivent être hors de la portée des enfants et ne doivent pas être laissés sans surveillance.
- Les membres du personnel qui veulent manger leur lunch au CPE ne peuvent apporter que des aliments dans leur emballage d'origine non ouvert. L'étiquette comportant la liste des ingrédients doit être intacte et les aliments ne doivent pas avoir d'arachides ou de noix. Tous les autres lunches ou collations apportés par le personnel doivent être entreposés et mangés dans la salle réservée aux employés et doivent être sans arachides ou noix. Les plats ou ustensiles utilisés par le personnel ne peuvent être lavés dans la cuisine et/ou les salles de bains du CPE.

Les célébrations d'anniversaire

Les mélanges et glaces à gâteau seront fournis par le CPE. Les gâteaux seront faits par les éducatrices et les enfants. Le type de mélange (avec ou sans lait) et la recette (avec ou sans oeufs) doivent respecter les allergies ou intolérances des enfants de la classe. Aucun autre aliment ne sera servi pour les célébrations d'anniversaire, afin que tous les anniversaires soient soulignés de la même façon.

Cuisine avec les enfants

Tous les aliments utilisés comme ingrédients dans une activité de cuisine doivent être apportés par le personnel seulement. Les ingrédients doivent être dans un emballage fermé et le produit doit contenir une liste d'ingrédients (pas de noix). Les ingrédients qui ne peuvent être achetés dans un emballage, comme les fruits et les légumes, doivent être lavés soigneusement dans la cuisine avant d'être apportés dans la classe. Toutes les activités de cuisine qui ont lieu dans les classes doivent porter sur des aliments que **tous** les enfants de la classe peuvent manger.

Collations spéciales

Tous les aliments servis comme collation spéciale doivent être apportés par le personnel seulement et être dans leur emballage d'origine fermé, et comporter une liste d'ingrédients (pas de noix). Ces collations doivent respecter les allergies et intolérances de **tous** les enfants dans la classe.

Procédures anaphylactiques

Disponibilité et emplacement des auto-injecteurs (Epipen)

- Les affiches décrivant les signes et symptômes de l'anaphylaxie et l'utilisation de l'auto-injecteur (Epipen) devraient être placées dans toutes les classes et le bureau.
- Tous les enfants ayant un auto-injecteur (Epipen) doit en laisser un au CPE en tous temps.
- L'auto-injecteur de l'enfant (Epipen) doit rester avec l'éducatrice accompagnant l'enfant en tout temps (cour, parc, marche, etc.).
- Les parents et le personnel doivent vérifier régulièrement la date d'expiration du médicament.

Protocole de traitement

- Un protocole de traitement personnalisé doit être établi par le médecin de l'enfant. Le CPE ne peut assumer la responsabilité du traitement s'il n'y a pas de protocole mis en place.
- Pour être en mesure de gérer les cas urgents, il faut établir une routine et la mettre en pratique.
- Si l'enfant a des symptômes légers comme des démangeaisons ou une piqûre : suivez le protocole de traitement.
- ❖ **Avertissement : Si l'enfant est allergique aux arachides ou aux noix et qu'il a déjà eu des réactions anaphylactiques, utilisez les auto-injecteurs lorsque les premiers symptômes apparaissent à moins que le protocole de traitement ne comporte d'autres directives.**
- Si l'enfant a des symptômes graves (enflure du corps, des lèvres, de la bouche ou de la gorge, démangeaisons dans la gorge, difficulté à respirer, vomissements ou diarrhée importants, étourdissements ou perte de conscience) :
 - a) Couchez l'enfant tout en laissant ses jambes surélevées (si l'enfant vomit, couchez-le sur le côté ; position de récupération)
 - b) Utilisez l'auto-injecteur
 - c) Appelez au 5555 pour avoir de l'aide
 - d) Ne changez pas la position de l'enfant
 - e) Permettez à l'équipe médicale d'intervenir
 - f) Si l'équipe médicale n'est pas disponible et que les symptômes sont encore présents 15 minutes plus tard, donnez une deuxième injection à l'enfant à l'aide de l'auto-injecteur
 - g) Avisez les parents
- Il faut encourager les adultes à écouter l'enfant anaphylactique. L'enfant sait habituellement quand il a une réaction, même avant que les signes se manifestent.